

COMMUNIQUE de PRESSE

13 septembre 2021



L'assurance récolte Une réforme ambitieuse très attendue par la profession agricole

Les Chambres d'agriculture se félicitent de l'engagement substantiel de l'Etat, de l'ordre de 600 millions d'euros par an, nécessaire à la mise en œuvre d'une réforme très attendue par la profession.

L'annonce du Président de la République en déplacement à Terres de Jim vendredi 11 septembre constitue une réponse attendue aux limites du régime des calamités agricoles face notamment au changement climatique.

Le nouveau dispositif permettra de ne laisser aucun agriculteur en dehors de la solidarité nationale, intégrant les filières grandes cultures et viticulture. Cette réforme doit permettre à tous les agriculteurs de pouvoir bénéficier d'une assurance adaptée à leurs besoins. Le dispositif à « trois niveaux », s'appuyant sur une articulation claire et lisible entre solidarité nationale et régime assurantiel, ainsi qu'une gouvernance partagée, pourrait utiliser pleinement les possibilités du règlement Omnibus en abaissant les seuils de déclenchement de l'indemnisation.

Cette annonce s'inscrit dans le cadre des travaux du Varenne agricole de l'eau et du changement climatique où les Chambres régionales d'agriculture animent les travaux visant à doter chaque région d'un plan d'adaptation au changement climatique.

Les Chambres d'agriculture seront aux côtés des agriculteurs pour la mise en œuvre de cette réforme structurelle. Elles seront également présentes pour les éclairer dans leurs choix de stratégie de protection et de prévention.

Le réseau des Chambres d'agriculture propose à chaque agriculteur un accompagnement individuel et personnalisé pour l'amélioration de la résilience des exploitations face au changement climatique.

« Nous salons l'engagement de l'Etat dans cette réforme ambitieuse. Face à la multiplication des aléas climatiques, aucun agriculteur ne doit être exclu de la possibilité de s'assurer.

Ce projet, auquel nous avons largement contribué, correspond au travail mené par le réseau des Chambres d'agriculture. Nous nous engageons à le déployer sur le terrain. »

Sébastien Windsor, président des Chambres d'agriculture.

Contact Presse

Chambres d'agriculture France - APCA
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26
iris.roze@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr

Rejoignez-nous sur :

